

Séance solennelle de remise des prix – 8 janvier 2017

Allocution de M. le général Alain Petiot Président de l'Académie de Stanislas

La Lorraine après la Lorraine : une mémoire, un symbole, un héritage, une vocation

Tout au long de l'année 2016, nous avons commémoré le 250^e anniversaire de la mort du roi Stanislas marquant ainsi en droit le rattachement à la France des duchés de Lorraine et de Bar¹. Pourtant, malgré la fusion de ces anciens États dans le territoire français, on n'a jamais cessé de parler de la Lorraine. Ne faisant pas la distinction entre les anciennes entités politiques – duchés, évêchés, principautés – le terme de Lorraine, a continué de désigner, jusqu'à nos jours, un espace historique partagé en quatre départements puis constitué, de 1982 à 2016, en une région administrative avant d'être à nouveau fondu dans un espace plus vaste appelé Grand Est. Au moment où la Lorraine semble à nouveau disparaître, il est utile de s'interroger sur ce que, depuis 1766, la Lorraine a représenté et ce qu'elle porte encore aujourd'hui : une mémoire, un symbole, un héritage, une vocation.

Une mémoire

Si la mort du roi Stanislas marque le rattachement en droit des duchés au royaume de France, ceux-ci l'ont été de fait dès 1737. Pour la France, l'affaire est entendue, comme le montre par exemple cette médaille, forgée sans attendre, à l'exergue *Lorraine et Barrois ajoutés au royaume 1737*, où l'on voit le roi Louis XV vêtu d'une cuirasse, assis sur le trône et appuyé sur un écu aux armes de France, recevant un écu aux armes de Lorraine et de Bar d'une femme couronnée représentant ces duchés. Mais, il est vrai que l'illusion d'un État souverain et indépendant est entretenue et que ce n'est qu'en 1766 que les duchés de Lorraine et de Bar disparaissent formellement comme entités politiques.

Pourtant la mémoire de l'ancienne Lorraine ducale va perdurer, comme une sorte de rémanence. La mort de Stanislas a été précédée de quelques mois de la mort de l'ancien duc François III, devenu l'empereur François 1^{er}, mais des princes de la Maison de Lorraine, enfants et petits-enfants du duc Léopold, subsistent en Europe. De plus, des Lorrains sont toujours présents dans les Cours de Vienne, de Florence, de Bruxelles et de Mons. A Nancy, des commissaires de l'empereur continuent de payer les pensions des anciens serviteurs des ducs Léopold et François III. Enfin, du fait de l'alliance de 1756 entre la France et l'Autriche, des officiers lorrains font le choix de servir l'empereur, par fidélité au souvenir de la Maison ducale, plutôt que le roi de France. L'un d'eux, Victor Chaudelot, écrit dans ses mémoires : « *Je ne croyais point d'ailleurs, en servant l'Autriche de servir l'étranger, en ce que son souverain était descendant de François, dernier duc de Lorraine, mon souverain légitime* »². Cette phrase illustre parfaitement l'état d'esprit de nombreux Lorrains de l'époque. On peut y ajouter les lignes du baron de Vincent qui figurent dans ses souvenirs : « *Mon père m'avait*

¹ Voir notamment *La réunion à la France des duchés de Lorraine à la France et ses conséquences*, actes de la journée d'études organisée à Lunéville et à Nancy le 17 juin 2016 conjointement par l'Académie de Stanislas et la Société d'histoire de la Lorraine et du Musée lorrain, Serge Domini éditeur, 2016.

² GEORGES, Docteur Eugène, « Un Lorrain au service d'Autriche, Victor Chaudelot (1767-1843) », *Le Pays lorrain* (1967).

*destiné, dès ma naissance, à servir la Maison d'Autriche : il m'avait inculqué pour ses souverains les sentiments d'attachement qui lui ont été transmis... »*³. La Lorraine conserve de plus des lieux emblématiques de la mémoire de la Lorraine ducale : le palais ducal de Nancy, l'église des Cordeliers et sa chapelle ronde, Notre-Dame de Bonsecours, le château de Lunéville...

C'est la Révolution, avec la création des départements, la profanation de la chapelle des Cordeliers et la guerre déclarée au « roi de Bohême et de Hongrie », petit-fils de François III, qui semble mettre fin aux derniers signes de rémanence de la Lorraine ducale. Les Lorrains, on le sait, sont intégrés à la nouvelle nation et sont dévoués à leur nouvelle patrie. Un événement leur donne pourtant l'occasion de raviver le souvenir de l'ancienne dynastie : c'est le passage à Nancy, le 25 mars 1810, de l'archiduchesse Marie-Louise, arrière-petite fille du duc Léopold, allant épouser Napoléon, tout comme Marie-Antoinette l'avait fait, quarante années plus tôt en se rendant à Versailles épouser le Dauphin. En témoigne peut-être ce quatrain, gravé sur l'arc de triomphe érigé pour l'entrée de Marie-Louise à Nancy⁴ :

*« Fille de Léopold, hâte-toi de paraître,
Vois, d'un double transport tous nos cœurs s'enflammer,
Citoyens et soldats, nous promettons tous d'être,
Français pour te défendre et Lorrains pour t'aimer ».*

Cependant, si les Lorrains semblent ainsi concilier une identité historique et une citoyenneté nouvelle, le souvenir de l'ancienne Lorraine n'est pas totalement éteint. Mais il va se charger de symbole.

Un symbole

Désormais, l'espace historique lorrain est incarné, peu ou prou, dans les quatre départements créés en 1790, même si quelques parcelles de son territoire sont rattachées à des départements voisins, le Bassigny et l'emblématique forteresse de La Mothe en particulier. Certes, en avril 1814, un groupe de nobles lorrains va trouver le préfet de Louis XVIII pour lui demander qu'on entame des négociations, par l'entremise du Tsar Alexandre, pour que la Lorraine soit rendue aux descendants de ses ducs⁵. Mais si ce projet dérisoire reste sans suite et si la Lorraine est définitivement et entièrement dévouée à la France, le souvenir de l'ancien duché reste présent et va alimenter le mouvement régionaliste⁶. C'est ainsi que le baron Prosper Guerrier de Dumast déclare dans son manifeste de 1835 : « *Les départements nés et nourris esclaves, le resteront jusqu'à la fin ; les provinces, nées et nourries libres, peuvent seules le*

³ MAURE, Marcel, « Souvenirs de jeunesse du général baron de Vincent », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain* (1926-1927), 324-369 ; « Un Lorrain au service de la Maison d'Autriche. Le général baron de Vincent (1757-1834) », *Le Pays lorrain* (1926-1931) ; « Le général baron de Vincent, 1757-1834 », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, (1931-1932), LXXXV-XC. Voir également : François ROTH, « Nicolas-Charles de Vincent (1757-1834), un diplomate lorrain au service de la Maison d'Autriche », *Lotharingia IX* (1999), 11-29.

⁴ [LALLEMENT, Louis], *De l'amour des Lorrains pour leurs princes avec gravure originale reproduite par E. Thierry, graveur I. R. de la Cour d'Autriche, conservateur du Musée de Nancy*, Nancy, 1869. La mention de cette inscription ne figure toutefois pas dans la relation des *Fêtes données à l'occasion du passage de S.M. l'Impératrice Marie-Louise dans le département de la Meurthe, du 24 au 27 mars 1810*, Imprimerie de Thiébaud, à Nancy.

⁵ ELIE, Hubert, « La Lorraine dans les négociations diplomatiques de 1814 à 1918 », *Annales de l'Est* (1966), 255-267.

⁶ SADOUL, Paul, « Le régionalisme lorrain de 1830 à 1914 », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 8^e série, tome XV, année 2000-2001.

redevenir »⁷. Plus tard, en 1848, la création de la Société d'archéologie lorraine, puis du Musée Lorrain, vise à « conserver avec un religieux respect le culte des anciens souvenirs ».

Après la défaite de 1870, face à l'Allemagne, la Lorraine devient un bastion de l'Est, expression popularisée par la trilogie romanesque de Maurice Barrès⁸. En effet, on ne désigne plus les trois départements de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle et des Vosges que sous le nom de « l'Est ». En témoignent les noms donnés aux périodiques de l'époque : *Le Nouvelliste de l'Est* (1870-1884), *Le Progrès de l'Est* (1870-1900) ; *Le Patriote de l'Est* (1871) ; *La Gazette de l'Est* (1874) ; *L'Avenir de l'Est* (1880) ; *Le Petit Républicain de l'Est* (1881-1883) ; *Le Républicain lorrain* (1883), remplacé en 1886 par *La République de l'Est* ; *Le Réveil démocratique de l'Est* (1886-1887), les *Annales de l'Est* (1887), fondées par l'association des historiens de l'Est ; *L'Est Républicain* (1889) ; *La Croix de l'Est* (1896-1898) ; *L'Éclair de l'Est* (1905).

Mais, si à Nancy on parle de l'Est, à Metz, la Lorraine garde un sens. On se souvient en effet de la protestation : « Allemand ne veut, Français ne puis, Lorrain suis ». Pour les habitants des territoires annexés, La Lorraine devient, selon notre regretté confrère François Roth, une patrie de substitution. La croix de Lorraine symbolise alors aux yeux de tous les Français la fidélité, le patriotisme et l'esprit de revanche comme, plus tard, elle devient le symbole de la France Libre et de la lutte du bien contre le mal⁹. Pour les Lorrains, il y encore d'autres puissants symboles, comme la basilique de Saint-Nicolas-de-Port, la forteresse de La Mothe, la basilique de Domremy ou « la colline inspirée » de Sion.

Un héritage

L'héritage que nous a légué la Lorraine, c'est d'abord son histoire et ses « grandes heures »¹⁰, que ce soit le départ de Vaucouleurs de Jeanne d'Arc, « la bonne Lorraine », pour remplir sa mission céleste, la mort du Téméraire sous les murs de Nancy, la fortune et l'infortune des ducs de Guise, les misères de la guerre de Trente Ans, les sièges et la destruction de la ville de La Mothe, l'occupation française à Nancy, l'épopée du duc en exil Charles V, vainqueur des Turcs, les fastes de la Cour de Lunéville, sous le duc Léopold ou le règne du Roi Stanislas, le Bienfaisant. La Lorraine, évoque également des épisodes mythiques de notre histoire nationale : la Lorraine annexée, pleurée avec sa sœur l'Alsace, Verdun où « on ne passe pas », la ligne Maginot où l'héroïsme a fait place au tragique. L'héritage c'est aussi un patrimoine avec des paysages, une faune, une flore, des sites, des villes, des villages, des édifices et des monuments. Ce sont des langues, car la Lorraine est traversée par une frontière linguistique. Celle-ci, approximativement frontière des usages¹¹, marque la rencontre entre la culture romane et la culture germanique.

La Lorraine a ses grands hommes, ces « phares de l'humanité » selon André Malraux, et nous pouvons constituer notre panthéon avec ducs, évêques, saints, penseurs, savants, bienfaiteurs de l'humanité, hommes d'État, maréchaux et généraux... ceux à qui on a érigé des statues et qui donné leur nom à des places. Nous avons aussi des célébrités : industriels, scientifiques,

⁷ GUERRIER DE DUMAST, Auguste-Prosper-François, « Le pour et le contre sur la résurrection des provinces », *Revue de Lorraine* (mai et juin 1835).

⁸ *Au service de l'Allemagne*, Paris, Fayard, 1905 ; *Colette Baudoche. Histoire d'une jeune fille de Metz*, Paris, Juven, 1909 ; *Le Génie du Rhin*, Paris, Plon, 1921.

⁹ LE TACON, François, *La Croix de Lorraine. Du Golgotha à la France Libre*, éditions Serpenoise, Metz, 2012.

¹⁰ CAFFIER, Michel, *Les grandes heures de la Lorraine*, Perrin, Paris, 1993.

¹¹ MECHIN, Colette, *Frontière linguistique et frontière des usages en Lorraine*, Presses universitaires de Nancy, 2000.

mathématiciens, médecins, ingénieurs, architectes, poètes et écrivains, musiciens, juristes, journalistes, historiens, hommes politiques, ecclésiastiques et religieux... ceux dont a donné le nom à des rues, à des écoles. Citons ici, à titre d'exemple, les noms gravés sur le mur de marbre du hall d'accueil du public de l'hôtel de ville de Nancy : René II, Charlemagne, Charles III, saint Léon IX, Jeanne d'Arc, Jacques Callot, saint Pierre Fourier, Georges de La Tour, Claude Gelée, Emmanuel Héré, Jean Lamour, baron Louis, abbé Grégoire, Drouot, Oudinot, Ney, Lyautey, Henri et Raymond Poincaré, Barrès, Gallé.

Nous avons ce que nous ont laissé les artisans de talent, les artistes, les luthiers, les verriers, les facteurs d'orgues. Mais nous avons aussi nos humbles cimetières dont Maurice Barrès disait¹² : « J'aime la Lorraine comme le plus beau des cimetières [...] un cimetière, pour moi, ce n'est pas ce lieu de désolation que les gens frivoles fuient. J'y vois des forces au repos, une réserve sainte, l'asile de patientes énergies. Ces morts que nul bonheur ni malheur n'émeut plus et qui sont insensibles à notre activité, ils peuvent encore la créer. Une tombe fameuse est un esprit vivant, et le plus humble tertre, en Lorraine, me fait la conversation. Sans ce colloque, la vie n'a pas de sens. J'aime que j'aie vécu avant ma naissance et que je puisse me survivre ».

Mais nous avons aussi un autre héritage : la France, « *mère des arts, des armes et des lois* » (Joachim du Bellay). L'héritage de la France, c'est d'abord une langue, avec ses déclinaisons régionales, et une littérature. C'est un territoire, donc une géographie, et des hommes. La France nous a encore légué une conception de l'État cohérente, avec des institutions articulées autour des trois ordres puis des trois pouvoirs et l'autorité fondée sur le principe de légitimité. La France, c'est enfin une destinée commune et une histoire bimillénaire, que l'on retrouve dans *L'obscur mémoire de la France* de Pierre Chaunu ou *L'identité de la France* de Fernand Braudel. Géographie, histoire, langue forment une nation et la France, on le sait, est un État-nation.

Enfin, il y a l'Europe. Si l'Europe représente un avenir, c'est aussi un héritage, à vrai dire le plus ancien. Cette Europe, c'est d'abord la Grèce et Rome, c'est le christianisme, avec son manteau de cathédrales et d'abbayes, l'Université, la Réforme. C'est encore la Renaissance qui remet en valeur l'héritage gréco-romain. C'est, enfin, l'humanisme, « le don suprême dont l'Europe a gratifié le monde » (Sándor Márai) car « si d'autres grandes cultures et de lointaines civilisations ont pu concevoir de puissantes visions métaphysiques et morales, ce n'est qu'en Europe que l'humanisme s'est constitué comme une notion vivante, capable de façonner la vie, d'agir sur le sort des hommes, de suggérer une attitude intellectuelle et de faciliter ainsi la coexistence au sein d'une même société... »¹³. L'Europe, c'est encore les Lumières, les arts, les sciences et la littérature. C'est la musique, avec Bach (L'Homme et Dieu), Mozart (L'Homme et la société) et Beethoven (L'Homme et l'universel).

Lorraine, France, Europe... Ce triple héritage est parfaitement symbolisé par les trois drapeaux qui flottent sur l'hôtel de ville de Nancy.

Une vocation

Une mémoire, un symbole et un héritage, cela crée une vocation. Il faut en effet faire fructifier et transmettre l'héritage ; c'est un devoir. Mais il faut également « le réinterpréter et lui

¹² Préface de *Croquis lorrains*, de Louis MADELIN, Paris, Berger-Levrault, 1928, xi.

¹³ MARAI, Sándor *Mémoires de Hongrie* (Traduction française de *Föld, Föld !*, 1972), Albin Michel, 2004.

insuffler une vie nouvelle »¹⁴. Il en est de même de l'histoire que, selon François Roth, l'historien doit écrire, expliquer et interpréter car, toujours selon lui, on ne peut aujourd'hui interpréter l'histoire comme on l'a fait à d'autres époques. Prenons garde cependant à ne pas l'instrumentaliser au profit d'idéologies ou de modes de pensée éphémères. Quoi qu'il en soit, il y a en Lorraine de nombreux acteurs destinés à suivre cette vocation. Ce sont d'abord nos Académie de Stanislas de Nancy et Académie nationale de Metz. Ce sont encore l'Université de Lorraine, avec son corps professoral et ses 76 460 étudiants¹⁵, nos écoles d'ingénieurs et d'arts, nos instituts scientifiques, le Comité d'histoire régionale (de Lorraine) qui met en réseau près de 800 acteurs de l'histoire et du patrimoine, nos quarante musées labélisés « musées de France », avec l'ambitieux projet de rénovation du Musée lorrain de Nancy, et nos revues régionales. Ce sont enfin les continuateurs de l'excellence : sportifs, artistes, écrivains, journalistes, ingénieurs, industriels... les lauréats des prix littéraires – Renaudot, Erckmann-Chatrion, Sadler – et des prix scientifiques – prix Fray – ainsi que les lauréats et boursiers de notre Académie de Stanislas.

De plus, même effacée par la nouvelle organisation territoriale, la Lorraine, forte de son héritage et de ses énergies, doit se donner l'ambition d'être l'élément moteur de la région Grand Est, d'autant que la communauté urbaine du Grand Nancy vient d'être élevée au rang de métropole régionale¹⁶. Enfin, même si la nouvelle région qui s'étire entre Paris et Strasbourg place à nouveau la Lorraine sur l'axe est-ouest imposé depuis la France de Louis XIV, tournons-nous aussi vers nos voisins du sud et du nord : la Bourgogne, la Franche-Comté, la Wallonie, le grand-duché de Luxembourg, la Sarre et les pays rhénans. Pour les Lorrains, s'agit-il là de « la tentation lotharingienne » décrite par Patrick Thull¹⁷ ou seulement du rêve de Charles le Téméraire, destiné à s'évanouir sous les murs de Nancy ? Mais, « comment penser le monde si on ne sait pas le rêver »¹⁸ ? Nous avons cependant une certitude : le chardon, comme le pissenlit, peut semer ses graines à tous vents...

Alain Petiot

¹⁴ LOUYOT, Michel, *Un chouan lorrain*, Éditions des Paraiges, 2016 (Prix Erckmann-Chatrion 2016).

¹⁵ *Grand Nancy actu. Le magazine de la métropole*, n° 81 (Décembre 2016), p. 11.

¹⁶ Décret du 20 avril 2016.

¹⁷ THULL, Patrick, *Demain la Lorraine*, Éditions de l'Est, 2003.

¹⁸ THULL, Patrick, *ibid.*